





café thématique RBD N°#01 Restitution d'études bâtiments



Jeudi 06 juin 2024, Symeg, Baie-Mahault

























ACCUell

Bertrand VIRETPrésident de SYNERGÎLES











8h30-09h - Accueil

Bertrand VIRET, Président - Synergîles

9h-9h10 - Introduction

Timothée PERTIN – Chargé de mission RBD – Synergîles

9h10-9h30 - Présentation du comité de la MDE et introduction

Erlène SIMION – Ingénieure maitrise de l'énergie et bâtiment performants - ADEME Virginie TEISSIER – Responsable du pôle énergie - DEAL Mathis MOLINIE - Chargé d'affaires BtoB en efficacité énergétique - EDF

9h30-10h30 - Présentations Résultats d'études :

Etude ADEME 50 Guadeloupe, mesures réelles de la consommation électrique dans les logements Violette VANDERCOILLE - Chargée d'affaires en efficacité énergétique - Equinoxe

Étude équipements, consommation électrique des équipements types dans les logements Gilles GUERRIN - Expert efficacité énergétique - WattSmart (en visioconférence)

10h30-10h45 - Actualités du BTP

Mickaël ABBEZOT -Chargé de mission Éco Énergie Tertiaire - DEAL

10h45-11h : Conclusions - Actualités Synergîles - Prochains évènements

Timothée PERTIN - Chargé de mission RBD - Synergîles / Adrien VIELVOYE - Directeur - Synergîles

11h-11h45: Temps d'échanges - Collation









introduction

Timothée PERTIN Chargé de mission RBD - Synergîles





présentation du comité MDE







Erlène SIMION - Ingénieure maitrise de l'énergie et bâtiments performants - ADEME

Virginie TEISSIER - Responsable du pôle énergie - DEAL

Mathis MOLINIE - Chargé d'affaires BtoB en efficacité énergétique - EDF





Le comité MDE Guadeloupe



- I. Le contexte des ZNI
- II. Fonctionnement du comité MDE

III.Bilan de l'année 2023

IV.Introduction de l'étude





Les ZNI : zones non interconnectées

Pourquoi de la MDE?

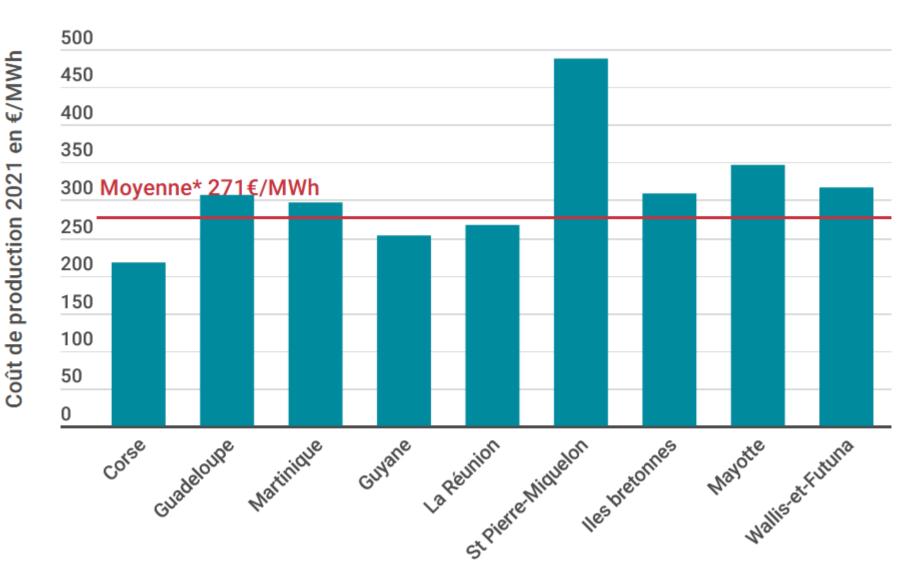




Le contexte des ZNI







Le contexte des ZNI





> Délibération CRE du 02 février 2017

En page 2 : « La CRE (...) recommande à chaque collectivité de constituer avec l'ADEME, le fournisseur historique et la DEAL un comité territorial consacré à la MDE. »

Le contexte des ZNI





- ➢ Pour réduire les surcoûts de production, le dispositif de MDE a été introduit dans le code de l'énergie pour les ZNI.
- Ainsi, afin de maitriser la demande de consommation en électricité, des actions sont financées par les charges de service public de l'électricité (CSPE), dans la limite des surcoûts de production qu'ils contribuent à éviter.
- > Pour chacune des actions, le comité MDE évalue le nombre de kWh évités.
- L'efficience de chaque dispositif est également calculée.

SYNERGÎLES Pôle d'innovation de la Guadeloupe



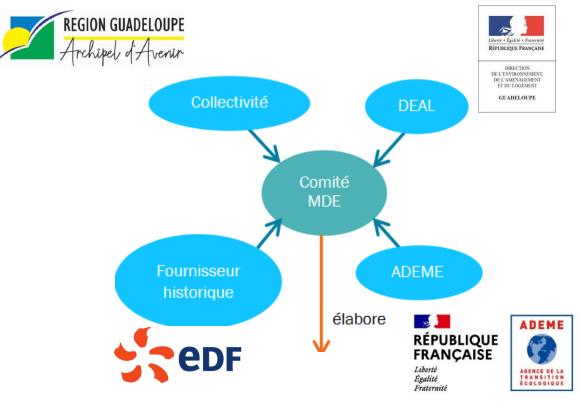
Fonctionnement du comité MDE

> Etape 1

Mise en place du comité MDE Guadeloupe et de sa gouvernance

> Etape 2

Elaboration du cadre de compensation : principales actions MDE standards et non standards à déployer.



Fonctionnement du comité MDE

> Etape 3

Cadre territorial de compensation (portant

a priori sur une pé-

riode de cinq ans)

Soumission du cadre de compensation à la CRF.



➤ Etape 4

Signature des contrats auprès des installateurs/porteurs de projets MDE podéploiement des actions.



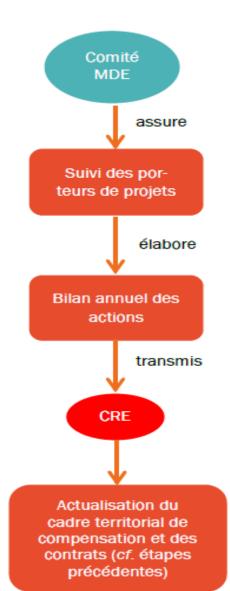
Fonctionnement du comité MDE





> Etape 5

Le cadre de compensation est revu annuellement. Des modifications et ajouts d'actions MDE peuvent être réalisés.



Fonctionnement du comité MDE

Délibération CRE du 17 janvier 2019 portant décision relative aux cadres territoriaux de compensation





Tableau 1 : Actions retenues dans le cadre de compensation de Guadeloupe sur le secteur résidentiel (BAR⁶), classées par ordre décroissant d'efficience

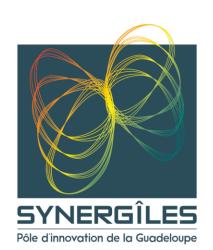
Type de client	Nom de l'action	Effi- cience	Charges brutes de SPE (€)	Prime 2019 (€/unité)	Unité
Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	3,72	509 401	200	nbre lo- gement
Particuliers	BAR - Lampe à LED de classe A++	2,50	100 098	2	nbre
Particuliers	BAR - Systèmes hydro-économes ⁷	2,49	540 194	12	nbre
Particuliers	BAR - Brasseur d'air	2,39	419 261	200	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant A++	2,33	2 893 683	200	nbre
Particuliers	BAR - Climatiseur performant A+++	2,20	10 147 406	450	nbre
Particuliers	BAR - Chauffe-eau thermodynamique (en substitution d'un chauffe-eau électrique classique)8	2,04	1 209 373	500	nbre
Particuliers	BAR - Isolation de combles ou de toitures	1,84	5 972 589	12	m²
Particuliers très précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Précarité	1,59	9 324 952	7009	nbre
Particuliers très précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Préca- rité	1,57	11 235 289	16	m²
Particuliers	BAR - Isolation des murs	1,56	233 422	8	m²
Particuliers	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A+++	1,54	1 207 430	50	nbre
Particuliers	BAR - Réduction des apports solaires par la toiture	1,51	1 621 538	20	m²
Particuliers	BAR - Protection solaire des façades	1,46	1 414 475	8	m²
Particuliers	BAR - Protection des ouvrants	1,43	170 225	50	m²
Particuliers très précaires	BAR - Isolation des murs - Précarité	1,43	60 239	8	m²
Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire individuel	1,36	9 985 362	700	nbre





Bilan du cadre de compensation 2019 - 2023

Bilan du cadre de compensation 2019-2023



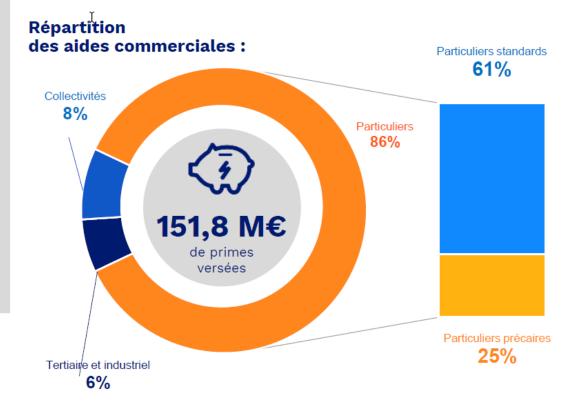


Les actions concrètes en matière de maitrise de l'électricité de 2019 à 2023

Grace au réseau Agir Plus d'EDF, comptant **180** entreprises partenaires, ce sont :

- 176 782 brasseurs d'air :
- **82 645** climatiseurs :
- 74 903 chauffe-eaux solaires;
- **5745** chauffe-eaux thermodynamiques;
- 2 132 154 m² d'isolation et de réduction des apports solaires ;
- 37 627 points lumineux LED et rénovation de points d'éclairage public.







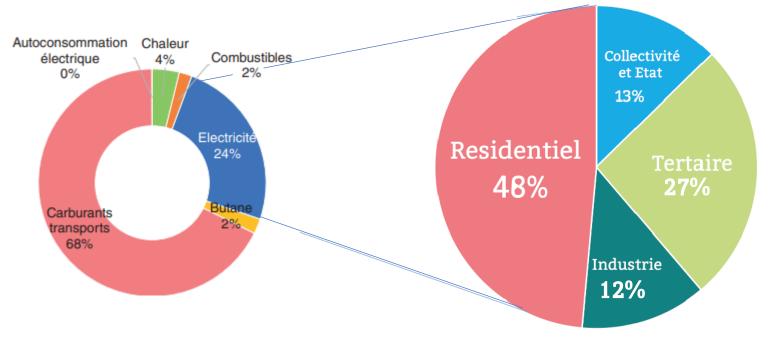


Introduction de l'étude

Les cibles du cadre de compensation







Consommation d'énergie finale en Guadeloupe, source OREC

Consommation nette d'électricité en Guadeloupe, source OREC



Définition et objectifs

Le cadre territorial de compensation précise la nature, les caractéristiques et les conditions de compensation au titre des charges de service public de l'énergie (SPE) des petites actions de MDE mises en œuvre en Guadeloupe.





Charges brutes de SPE : **90,1 millions d'euros sur 5 ans**

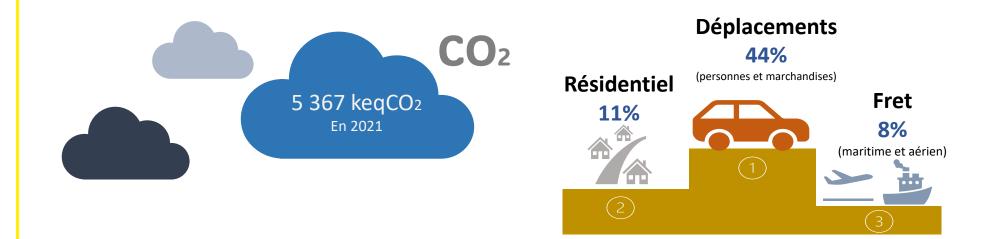
Objectif largement dépassé : les charges brutes ont atteint les 148 millions d'euros en 5 ans

Economies d'énergie générées en Guadeloupe : 228GWh/an

Soit 14 % de la consommation d'électricité du territoire en 2022.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 150 000 tonnes équivalent CO2

Soit 12% des émissions de CO2 issues de la production de l'électricité du territoire en 2021



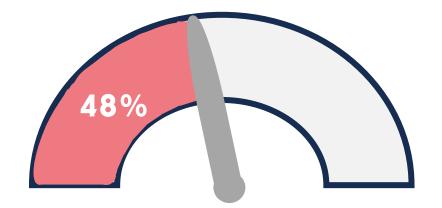
Des études qui alimentent le cadre





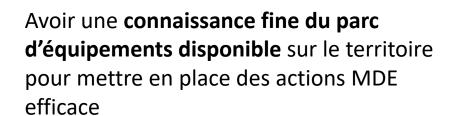
Consommation électrique résidentiel





Identifier **les postes de consommation** des logements actuels

Evaluer l'impact des politiques de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) déployées, en particulier pour le secteur le plus énergivore : le résidentiel





Étude ADEME 50 Guadeloupe

Mesures réelles de la consommation électrique dans les logements en Guadeloupe



Étude équipements

Consommation électrique des équipements types dans les logements en Guadeloupe



WWW.SYNERGILE.FR

Immeuble France-Antilles ZAC de Moudong Sud 97 122 BAIE-MAHAULT

Standard: 0590 57 02 38











présentation des résultats d'études









présentation des résultats d'études

Étude ADEME 50 Guadeloupe, mesures réelles de la consommation électrique dans les logements

Violette VANDERCOILLE

Chargée d'affaires en efficacité énergétique Equinoxe



ADEME 100

Campagne de mesures instrumentée sur 50 logements en Guadeloupe



Présentation des résultats

Juin 2024

Sommaire

- 1. Cadre, contexte, et enjeux de l'étude
- 2. Méthodologie
- 3. Résultats essentiels et interprétations
- 4. Conclusion et enseignements



1. Cadre, contexte et enjeux de l'étude



Cadre de l'étude

- Financement ADEME
- Périmètre : 100 logements répartis sur la Guadeloupe et la Martinique
- Equipe projet :
 - ENERTECH (mandataire)
 - EQUINOXE (Guadeloupe)
 - WATT SMART (Martinique)







• Partenaires de l'étude : comité MDE Martinique / Guadeloupe



Enjeux et objectifs

- Comprendre les facteurs techniques, climatiques et sociologiques liés aux consommations des logements
- Identifier les enjeux énergétiques du parc résidentiel de la Guadeloupe et de la Martinique
- Alimenter les cadres de compensation des actions MDE
- Evaluer le niveau de confort thermique des logements antillais



2. Méthodologie

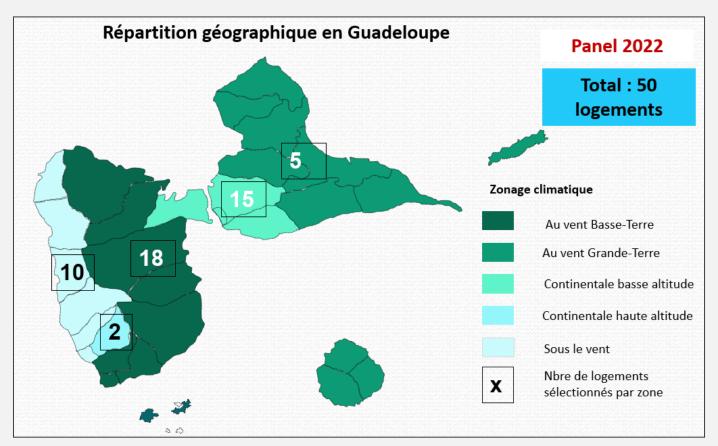


Méthodologie

- Recrutement des 50 logements par institut de sondage (ETOM)
- Instrumentation sur 2 niveaux de précision
 - 30 logements « light »
 - 20 logements « détaillés »
- Mesures de consommations et confort thermique
 - Durée de 12 mois
 - De février 2022 à février 2023



Répartition géographique du panel





Répartition du panel par typologie

Typologie

Typologie de logements		
Collectif privé	10%	
Collectif social	20%	
Individuel	70%	

Nombre de pièces			
1 à 2 pièces	6%		
3 à 4 pièces	66%		
5 pièces ou plus	28%		

Période de construction		
Avant 1970	8%	
1970-1990	40%	
1990-2010	22%	
Après 2010	30%	

Equipement

Climatisation du logement		
Non	38%	
Oui	62%	

Présence de piscine		
Non	86%	
Oui	14%	

Production d'eau chaude sanitaire		
Electrique	36%	
Solaire	58%	
Thermodynamique	2%	
Pas d'ECS	4%	

Critère légèrement sur-représenté visà-vis du parc résidentiel Guadeloupéen (environ 6% des résidences sont équipées de piscine)



3. Résultats essentiels et interprétations

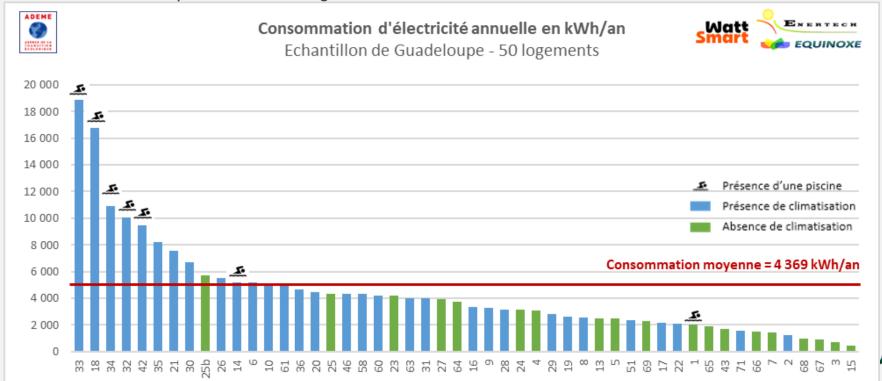


Consommations d'électricité globales

Consommation moyenne d'un logement : 4 369 kWh/an

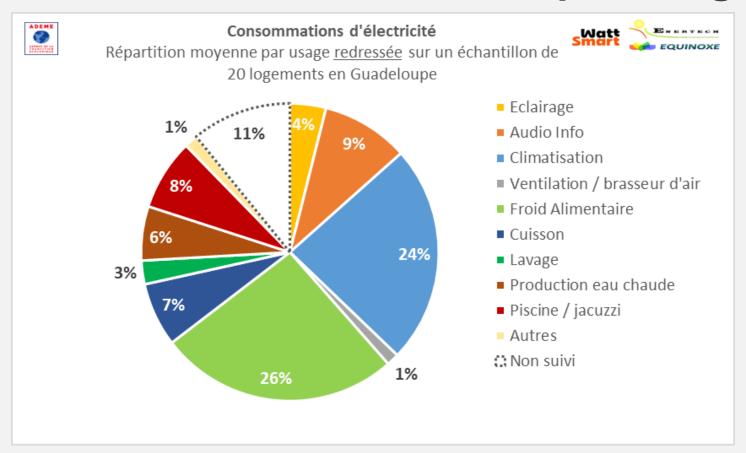
Disparités importantes: de 450 kWh/an à 18 906 kWh/an

Multiplicité des critères : taille du logement, nombre d'occupants, niveau d'équipements et comportements d'usage





Consommations d'électricité par usage

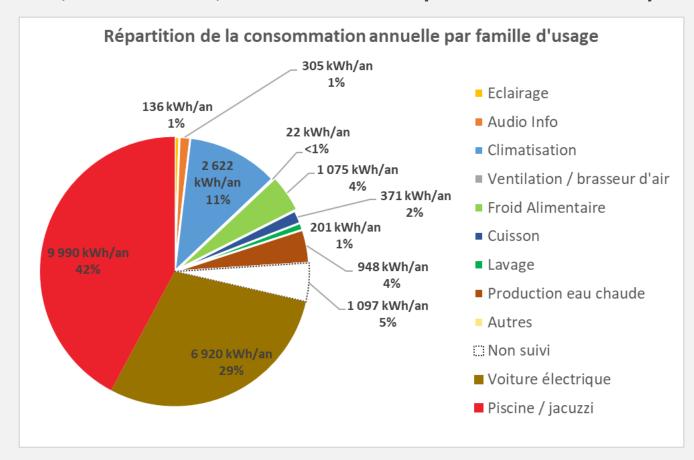


Redressement des données vis-à-vis du critère piscine :

- taux d'équipement en piscine du panel détaillé : 20%
- taux d'équipement en piscine du parc résidentiel guadeloupéen : 6%



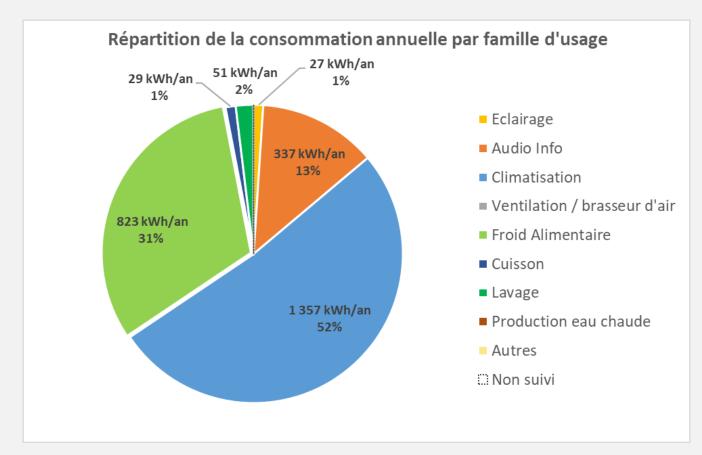
Cas type 1 (énergivore) : villa individuelle de 250 m² Piscine et jacuzzi, 3 climatiseurs, chauffe-eau électrique et véhicule électrique



Consos	23 686
logement	kWh/an
Moyenne	4 396
panel	kWh/an



Cas type 2 : appartement collectif social de 54 m² Climatiseur, pas d'eau chaude

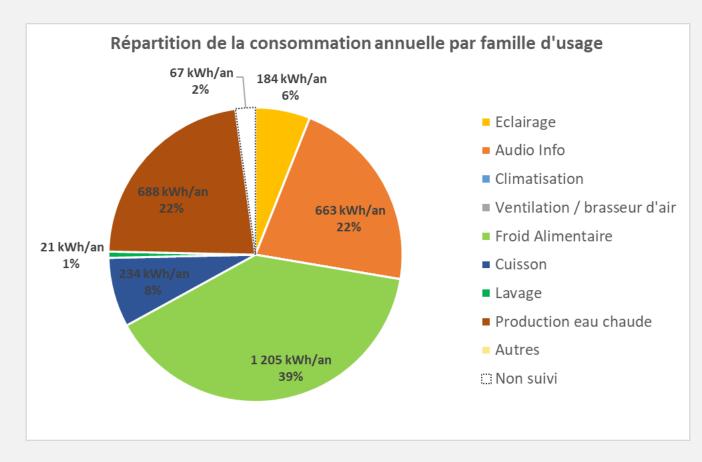


Consos	4 626
logement	kWh/an
Moyenne	4 396
panel	kWh/an



Cas type 3 : maison individuelle de 82 m²

Pas de climatisation, ballon d'eau chaude électrique



Consos	3 063
logement	kWh/an
Moyenne	4 396
panel	kWh/an



Consommations spécifiques par équipement mesurées en Guadeloupe sur une année (2022)

Equipement	Taux d'équipement des logements de l'échantillon	Consommation annuelle moyenne par équipement	Nombre d'équipements suivis	Enjeux énergétiques
Réfricongélateur	100%	632 kWh/an	43	Fort
Congélateur	62%	500 kWh/an	34	Fort
Climatiseur	62%	732 kWh/an	33	Fort
Ballon d'eau chaude électrique	36%	711 kWh/an	10	Fort
Téléviseur	85%	89 kWh/an	16	Moyen
Box TV	30%	78 kWh/an	5	Faible
Box internet	95%	93 kWh/an	19	Moyen
Plaques de cuisson électrique	15%	274 kWh/an	8	Moyen
Four	70%	156 kWh/an	9	Moyen
Ventilateur sur prise	62%	67 kWh/an	13	Faible
Lave-linge	85%	67 kWh/an	16	Faible
Lave-vaisselle	30%	110 kWh/an	4	Faible
Piscine	20%	2 039 kWh/an	2	Fort
Jacuzzi	20%	6 284 kWh/an	2	Fort

Enjeux d'économies d'énergie ou potentiels de MDE pour le secteur résidentiel en Guadeloupe



4. Conclusions et enseignements

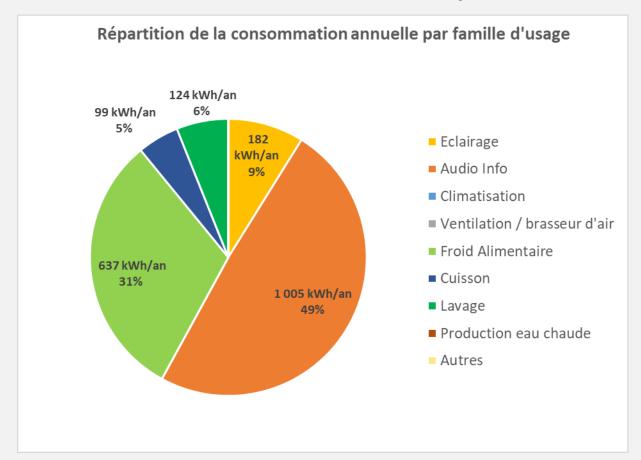


Enseignements

- 1. Forte disparité des consommations d'énergie selon les typologies de logements, les taux d'équipements et les modes d'occupation
- 2. Mise à jour des estimations des consommations d'énergie par usage des précédentes études
- 3. Mise à disposition de données mesurées sur les consommations annuelles spécifiques des appareils électro-domestiques



Exemple d'un logement performant (maison de 130 m²) Ventilation naturelle, eau chaude solaire, piscine à filtration solaire



Consos	2 047
logement	kWh/an
Moyenne	4 396
panel	kWh/an



Questions / réponses



Violette Vandercoille violette.equinoxe@orange.fr 0690.48.49.68







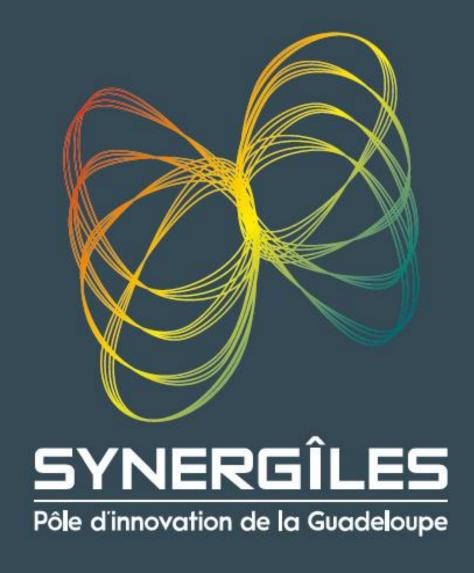
présentation des résultats d'études

Étude équipements, consommation électrique des équipements types dans les logements

Gilles GUERRIN

Expert efficacité énergétique WattSmart (en visioconférence)





ETUDE DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS





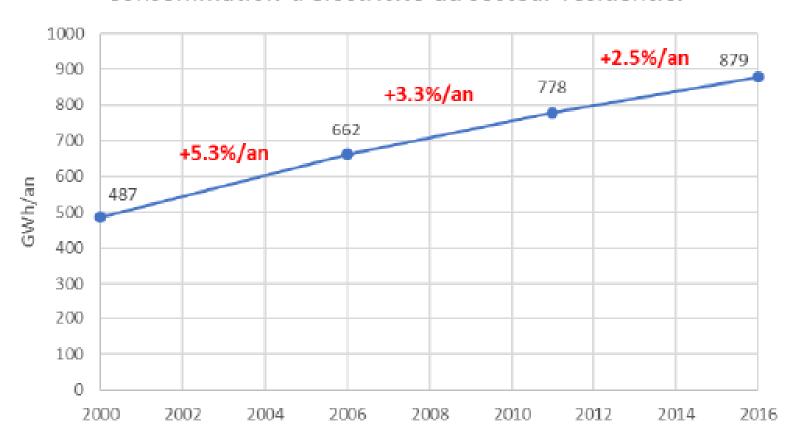


- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations



Contexte

Consommation d'électricité du secteur résidentiel







Sources: PRERURE 2008, PRERURE 2012, OREC 2017

Contexte

☑ Comparaison des taux d'équipement avec l'Hexagone





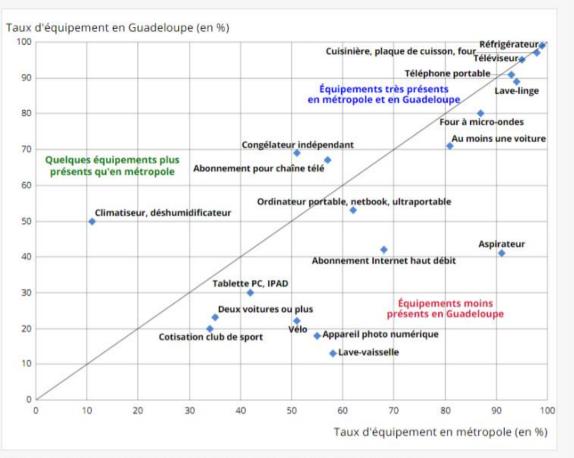


Figure 2a – Comparaison avec la métropole des taux d'équipement des ménages de Guadeloupe en 2017

⇒ Volume d'équipements de froid et climatisation plus important en Guadeloupe

Champ: ménages ordinaires, France métropolitaine et Guadeloupe.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Objectifs de l'étude

☑ Dresser un état de lieux du marché guadeloupéen des équipements électriques et électroniques domestiques :

- Connaître la qualité des équipements proposés sur le marché
- Déterminer la composition du parc d'équipements et ses perspectives d'évolution sur les prochaines années.
- Evaluer pour chaque catégorie d'équipement, sa contribution à la consommation énergétique et son potentiel significatif d'économie d'énergie.

□ Accompagner la politique MDE de la Guadeloupe :

- Identifier des mesures incitatives (économiques, techniques, règlementaires, etc.) pour améliorer la performance énergétique globale du parc guadeloupéen
- Développer une meilleure compréhension des politiques et des pratiques dans le domaine des équipements domestiques (performance énergétique, obsolescence, stratégies marketing, etc.).





- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations



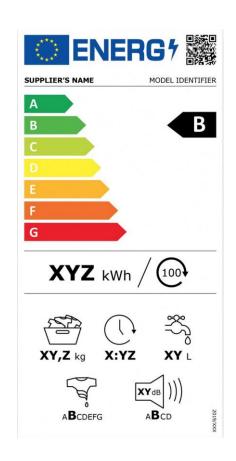
Périmètre de l'étude





- Disposer d'une étiquette énergétique (permet une comparaison)
- Avoir un impact énergétique significatif
- Être répandu sur le territoire

- Les climatiseurs
- Le froid alimentaire : réfrigérateurs et congélateurs
- Lave-linge
- Lave-vaisselle
- Eau chaude sanitaire



Méthodologie

•

☑ Connaître les offres d'équipements et les contraintes :

- Réalisation d'entretiens
 - Institutionnel: Région, DEAL, Douanes, EDF...
 - Professionnel : Grande surface, grande surface de bricolage, magasin d'électroménager



Vision de la prise en compte des critères énergétiques dans la distribution en Guadeloupe

- Réalisation de relevés en magasin
 - Relever les références de chaque produit étudié (tous les lave-linge, tous les réfrigérateurs...)
 - Plusieurs types d'enseignes visités
 - Visites majoritairement anonymes
 - Pas d'analyse/ comparaison des prix



Vision exhaustive de ce qui ce vend (et non de ce qui s'achète)

- Analyse bibliographique
 - Exigences réglementaires (locales, nationales et européennes)
 - Evolutions technologiques





Méthodologie



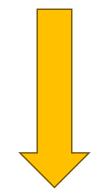


Savoir ce que consomme chaque équipement

Campagne de mesure

Х

Savoir ce que possèdent les ménages



Sondage sur 400 ménages représentatifs

Consommation des équipements du territoire



Modélisation via un outil





- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations



Offre de produits

☐ ■ Evaluation des volumes de vente :

- Données douanières (par nombre ou par poids)
- Représente ce qui est importé et non ce qui est vendu dans l'année (stock)
- Tous secteurs confondus (résidentiel, tertiaire et résidences secondaires)
- Absence de données sur la performance des produits

Nombre d'équipements	2017	2018	2019	2020	2021
Climatiseur	42 989	36 870	41 144	52 427	47 742
Chauffe-eau	10 146	13 009	12 589	9 824	9 998
Lave-linge	29 371	25 978	25 361	26 096	34 501
Lave-vaisselle	NC	NC	NC	NC	NC
Réfrigérateurs et combinés	26 294	26 507	38 403	26 950	31 095
Congélateurs	8 382	8 056	12 076	8 738	10 140
Ecrans	27 675	40 322	44 183	33 234	36 610





Légende

Donnée non exhaustive

Donnée exhaustive

Donnée exhaustive - calculée à partir du poids des équipements (Estimation à 35kg par split)

Caractérisation des équipements distribués







Caractérisation des équipements distribués



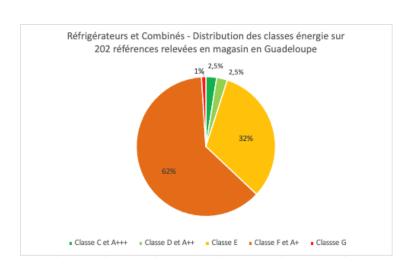


☑ Remarques générales :

- Beaucoup de questions de la part des clients sur la performance énergétique
- Nombreuses questions sur le rééchelonnage des étiquettes énergie
 - Pourquoi un A+ devient une classe E ou F?
- Etiquette énergie régulièrement non accessible (surtout en grande surface de bricolage)

□ Froid alimentaire:

- Offre diversifiée 275 références
- Très peu de modèles en grande surface
- Volume moyen de l'offre à 359 L soit +20% par rapport à l'Hexagone
- 14% sont des modèles « américains » valeur similaire à l'Hexagone
- Très peu de petits modèles (Table top)
- Les marques distributeurs ont un prix bien plus faible



Caractérisation des équipements distribués

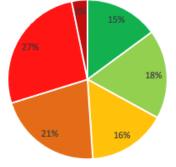




☐ Lave-linge:

- Offre diversifiée 102 références pour 22 marques
- 90% en chargement hublot
- Capacités moyenne élevées, 40% > 8kg (contre 23% des ventes dans l'Hexagone en 2019)
- 13% sont des modèles « lavantes séchant

Lave-linge - Distribution des classes énergie sur 94 références relevées en magasin en Guadeloupe



☑ Téléviseurs :

- La taille (la diagonale) impacte le plus la consommation
- 90% des modèles en classe F et G
- 70% des modèles supérieurs à 100 cm (>40")

Approvisionnement



- Produits commandés directement aux usines
- Possibilité de faire évoluer les caractéristiques techniques
- Souvent des marques distributeurs
- Volumes importants (conteneur plein)
- Tarifs très compétitifs, parfois inférieurs à l'Hexagone

- Passage par des intermédiaires
- Grande diversité de produits
- Toute marque
- Tarifs supérieurs à l'Hexagone



Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Prix et service critères de choix à l'importation

- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations

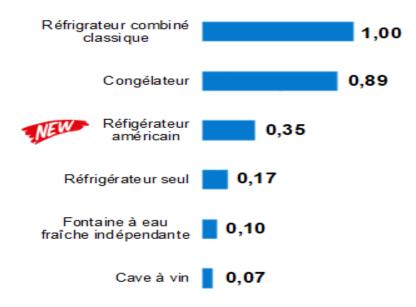


Sondages

☑ Principaux résultats :

- 59% des logements équipés d'au moins 1 climatiseur 🛮 taux d'équipement à 1,14
- Seulement 16% des logements équipés de brasseurs d'air (fin 2021) mais 81% avec un ventilateur sur pied
- 76% des logements ont l'eau chaude sanitaire dont 57% de solaire
- Le taux d'équipement en froid positif (frigo) est de 1,5 !!

Vous disposez de combien d'unités de chacun des équipements suivants qui sont en fonctionnement ?







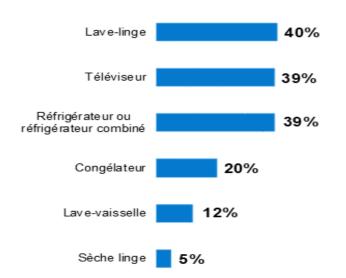
Sondages

☑ Principaux résultats :

- 77% des ménages disposent d'un équipement de cuisson au gaz
- 92% de lave-linge, 15% de lave-vaisselle et 7% de sèche-linge
- 53% des lave-linges et 65% des lave-vaisselles ont moins de 5 ans
- Taux d'équipement des téléviseur 1,54 et box internet 0,84
- 68% des téléviseurs principaux font plus 100 cm (40 pouces)
- 9% des logements disposent d'une piscine

- Aux interviewés qui ont remplacé des appareils au cours des 3 dernières années -

Quels appareils avez-vous remplacé?







Consommations individuelles



- Un réfrigérateur consomme autant qu'une clim
- L'eau chaude électrique coûte entre 120 et 150 €/an
- Une piscine consomme autant qu'une maison (3 000 kWh/an)
- Une box internet consomme plus qu'un lave-linge

Equipement	Taux d'équipement des logements de l'échantillon	Consommation annuelle moyenne par équipement
Réfricongélateur	100%	632 kWh/an
Congélateur	62%	500 kWh/an
Climatiseur	62%	732 kWh/an
Ballon d'eau chaude électrique	36%	711 kWh/an
Téléviseur	85%	89 kWh/an
Box TV	30%	78 kWh/an
Box internet	95%	93 kWh/an
Plaques de cuisson électrique	15%	274 kWh/an
Four	70%	156 kWh/an
Ventilateur sur prise	62%	67 kWh/an
Lave-linge	85%	67 kWh/an
Lave-vaisselle	30%	110 kWh/an
Piscine	20%	2 039 kWh/an
Jacuzzi	20%	6 284 kWh/an





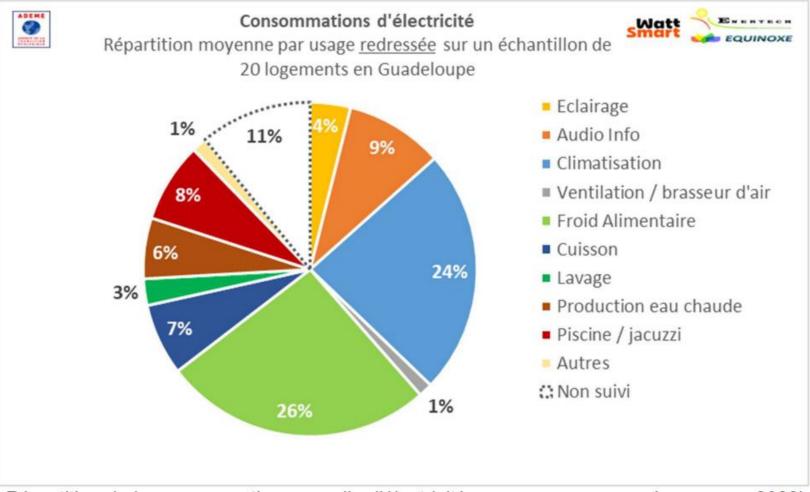
- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations



Evaluation de la performance des équipements







Répartition de la consommation annuelle d'électricité moyenne par usage (campagne 2022)

Evaluation de la performance des équipements

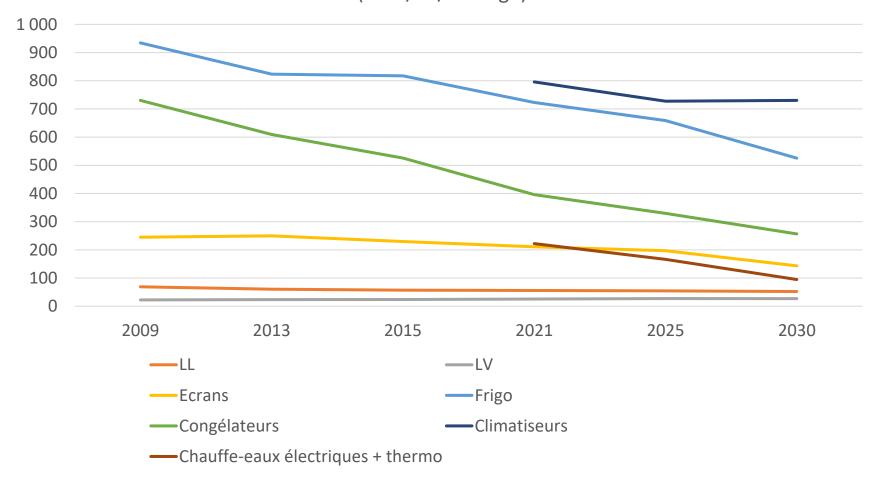
> Evolutions tendancielles:





Pôle d'innovation de la Guadeloupe

Evolution des consommations par ménages par équipement (kWh/an/ménage)



Evaluation de la performance des équipements





- Froid alimentaire
 - 1^{er} poste de consommation à l'échelle territoriale
 - Baisse tendancielle supposée avec l'amélioration « naturelle » du parc d'équipement
- Climatisation
 - Consommation électrique devrait se stabiliser
 - L'usage nocturne est moins consommateur
 - Le marché s'oriente vers les équipements les plus performants (cadre de compensation)
- Le lavage
 - Consommation et tendance stable
 - Enjeu énergétique limité
- Eau chaude sanitaire
 - Le soutien historique des pouvoirs publics porte ses fruits

- I. Contexte et objectifs de l'étude
- II. Périmètre et méthodologie
- III. Offre de produits sur le territoire
- IV. Taux d'équipement et usages
- V. Consommation énergétique territoriale
- VI. Recommandations



Connaissances





∨ Connaître le marché :

- Exiger des données de vente agrégées des distributeurs
- Permettra un suivi de l'évolution dans le temps
 - Pour chaque type d'appareil
 - Par classe énergétique
 - Avec un prix moyen afin d'ajuster les aides financières
 - Avec la consommation moyenne normée
 - Avec la taille / volume moyen ou puissance
 - Sans marque, sans modèle et anonymisé

- Projet de recherche en laboratoire (froid alimentaire, climatisation)
 - Mieux comprendre la consommation
 - Mieux comprendre l'usure
 - Confronter les résultats aux normes Européennes appliquées pour les étiquettes

Connaissances





☑ Contrôler l'application des règlementations :

- Annonce et /ou formation des acteurs en amont
- Pour la distribution : affichage correcte de l'étiquette énergie en magasin et sur les prospectus, ou en ligne, souligner les mauvaises pratiques actuelles constatées en magasin
- Pour les fabricants (qui peuvent être distributeurs) : rappel des obligations et des enjeux

>> Sensibilisation recommandée :

- Aller au-delà de l'argumentaire financier
- Poursuivre les messages sur le lien énergie / climat
- Nouveaux messages sur le froid alimentaire et le multi équipement

Actions générales





☑ Principes et recommandations communes à tous les équipements :

- Encourager la réduction des tailles et volumes des équipements
- Limiter le nombre d'équipement
- Légiférer pour interdire les classes les plus énergivores
 - En légiférant on accélère l'évolution
- Récupération des anciens équipements pour tous les dispositifs d'aide (limite l'effet rebond)
- Lister les appareils éligibles aux primes pour étendre les critères d'exigences (ne pas financer un frigo américain « dit » performant)
- Barrière de l'investissement : micro-crédit ? prêt à taux zéro ?

Incitations financières et mesures





☐ Eau chaude sanitaire:

- Poursuivre le soutien au solaire
- Cibler les logements non équipés
- Encourager le thermodynamique en logement collectif
- Restreindre l'accès au ballon électrique, en priorité aux volumes >50L

∠Climatisation:

- Poursuivre le soutien au A+++ en remplacement
- Suivre la récupération des fluides frigorigènes
- Interdire les équipements A+



Incitations financières et mesures





∀ Froid alimentaire:

- Encourager la baisse du taux d'équipement
- → Mise en place d'une prime à la casse (sans condition d'achat)
- → Récupération des anciens équipements
- Mise en place d'une prime **très incitative** pour les équipements performants
- Echanger avec les distributeurs pour monter en classe les équipements d'entrée de gamme

☐ Soutien financier pour compenser l'écart de prix



Gilles GUERRIN

gilles.guerrin@watt-smart.com 06 96 96 89 74









Actualités du BTP





Mickaël ABBEZOT

Chargé de mission Éco Énergie Tertiaire





Au 31/12/2024 FIN DU PROGRAMME « SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA **RENOVATION ENERGETIQUE » (SARE)**

À partir de 2025, MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC POUR LA RENOVATION DE L'HABITAT (SPRH)

- ☐ Une unification des modalités de contractualisation :
 - Fin des conventions territoriales du programme SARE au 31/12/2024;
 - > Un seul dispositif contractuel sur le service public de la rénovation de l'habitat sur l'ensemble des thématiques (énergie, autonomie, habitat indigne, copropriétés);
- ☐ Une pérennisation du cadre et des moyens d'intervention :
 - Durée fixée jusqu'à 5 ans (renouvelables).

Une architecture de marque 2024 rationalisée avec une spécificité des aides déployées en Outre-mer

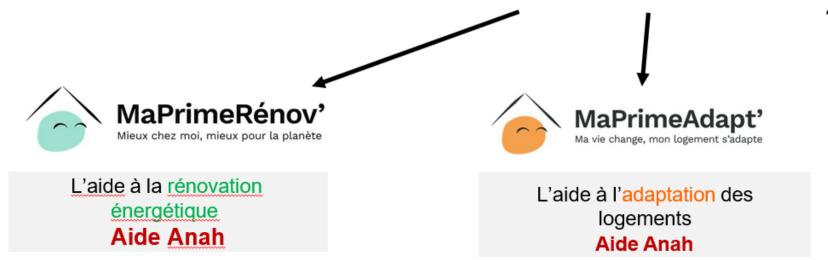




Le service public de la rénovation de l'habitat

Le point <u>d'entrée</u> unique pour bien <u>préparer</u> son projet de rénovation :

· 4 espaces en Guadeloupe



L'aide à la réhabilitation de logements dégradés Aide LBU



Poser un nouveau cadre de contractualisation État / collectivités

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat rassemble une offre de service universelle portée par l'Etat et les collectivités territoriales pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé. Il est un tiers de confiance pour les Français, neutre, indépendant, avec une offre socle gratuite.

1. Universalité

L'ensemble des publics adressés (PO, PB, Copro, Locataires) sur toutes les thématiques de l'habitat, avec une attention particulière portée aux Français les plus fragiles

3. Lisibilité pour l'usager

Visibilité et accessibilité des « points d'entrée » du Service Public, une information et orientation claires garanties pour le ménage Principes structurants du SPRH

2. Egalité d'accès et proximité

Une couverture intégrale du territoire national, et un égal accès au service public en cohérence avec l'objectif gouvernemental d'un guichet/EPCI

4. Un parcours simple et sans-couture

Une offre d'information, conseil et accompagnement articulée autour de parcours fluides, au niveau national et local



Poser un nouveau cadre de contractualisation État / collectivités

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat rassemble une offre de service universelle portée par l'Etat et les collectivités territoriales pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé. Il est un tiers de confiance pour les Français, neutre, indépendant, avec une offre socle gratuite.

Objectifs transverses



- Mobiliser les ménages à la rénovation énergétique et accompagner la massification des rénovations;
- Harmoniser l'offre de service socle sur l'ensemble du territoire et favoriser l'approche globale du logement;
- Structurer et favoriser la montée en compétences des écosystèmes publics et privés locaux autour d'objectifs et de priorités partagés;

Périmètre thématique du Service Public



- La rénovation et la sobriété énergétique de l'habitat privé, dont la lutte contre la précarité énergétique
- L'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie et au vieillissement
- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- Prévention et traitement des copropriétés fragiles ou en difficulté

Aides à la rénovation énergétique des logements : MPR geste





MaPrimeRenov'

Objectif



<u>Décarbonation</u> / réduction consommation d'énergie / amélioration du confort



Des travaux de production de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de protection solaire, d'isolation thermique



Des **critères techniques de performance** par travaux



Ouvert aux bénéficiaires TMO, MO, INT, SUP

Revenu des ménages

Pour les maisons et les appartements, propriétaires occupants ou bailleurs



Aide forfaitaire

Logement



Aides à la rénovation énergétique des logements : MPR geste



Des travaux spécifiques aux problématiques de l'outre-mer

Systèmes de protection solaire de la toiture

- sur-toiture ventilée
- systèmes de protection de la toiture

Systèmes de protection solaire des parois vitrées(fenêtres) :

- Pare-soleil horizontaux
- Brise-soleils verticaux,
- Protections solaires mobiles extérieures dans le plan de la baie,
- Lames orientables opaques,
- Films réfléchissants sur lames transparentes

Systèmes de protection solaire des parois opaques (murs)

- Protection des murs donnant sur l'extérieur
- Bardage ventilé









MPR Copropriétés en Outre-mer

(délibération n° 2023-24 du CA du 13 juin 2023)

Principes et objectifs

- Accompagner les copropriétés et soutenir la rénovation énergétique pour éviter le risque de déqualification
- > Favoriser la dynamique MPR pour les logements collectifs
- Compléter les outils à disposition de l'Anah pour l'accompagnement des copropriétés
- Évolution du RGA pour prendre en compte les petites copropriétés : 65 % de lots d'habitation pour les copropriétés de 20 lots ou moins

Financement

- ➤ AMO : Taux maximum de 30% avec un plafond de 600 € de dépenses subventionnables par logement (et un financement minimum de 900 € par copropriété)
- ➤ Travaux : Taux maximum de 25% avec un plafond de 25 000 € HT par lot d'habitation
- > + primes cumulables toutes copropriétés :
 - ➤ « Rénovation globale » : 1 000 € par logement (trois types de travaux subventionnables relevant des champs suivants : toiture, parois extérieures, ventilation naturelle et équipements collectifs);
 - > prime individuelle PO TMO 3000 € et PO MO 1500 €
 - > + prime de 3000 € (valorisation obligatoire des CEE par l'Anah) pour les copropriétés fragiles ou en difficulté

Ces travaux relèvent obligatoirement de l'une des 4 familles suivantes :

Toiture

- Protection solaire
- Isolation thermique

Façade

Protection solaire des parois opaques / des parois vitrées



Amélioration de la ventilation collective

- Menuiseries / portes ventilantes
- · Brasseurs d'air fixes



Équipements collectifs

Amélioration des équipements de production d'eau chaude sanitaire

Conditions techniques d'octroi

- Aide socle : 2 travaux dans 2 familles différentes de travaux dont 1 obligatoirement dans toiture ou façade
- Prime rénovation globale : une 3ème famille de travaux



Porte d'entrée: les conseillers France Renov'

Le conseiller à contacter selon votre commune

Le conseiller à contacter seion votre commune		
Zones couvertes (voir carte ci-dessous)	Structures	Contacts de vos conseillers
Grand Sud Caraïbe	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	<u>Jorry Jersier</u> Tél. : 0690 30 03 88
Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT)	Karukéra Logement Total des Mago des year KARUKERA LOGEMENT	<u>Frédérick Martel</u> Tél. : 0590 21 18 56 ou 0690 35 94 61
Communauté d'agglomération La Riviéra du Levant (CARL) et Communauté de communes de Marie- Galante (CCMG)	Karukéra Logement Tipu da ngo day pam KARUKERA LOGEMENT	<u>Patrick Callas</u> Tél. : 0590 21 18 57 ou 0690 34 13 26
Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et Communauté d'agglomération Cap Excellence	Karukéra Logement **Topin da vidé day au KARUKERA LOGEMENT	<u>William Agape</u> Tél. : 0590 89 47 98 ou 0690 55 87 73



https://guadeloupe.ademe.fr/lademe -en-region/partenariats-etreseaux/relais/conseillers-francerenov







conclusions - Actualités synergîles et Prochains évènements

Timothée PERTIN

Chargé de mission RBD Synergîles

Adrien VIELVOYE

Directeur Synergîles











Timothée PERTIN Chargé de mission RBD

- **Projet SARE** (Service Aide à la Rénovation Energétique) en cours jusqu'à **fin 2024**
- AMI matériaux « durables » (en cours de préparation)
- Café thématique RBD#2 matériaux durables (octobre 2024)
- Visites de chantiers/bâtiments exemplaires
- Projet de visites de chantiers thématique réemploi (à définir, <u>ouvert à toutes propositions</u>)
- Évènements partenaires RBD























pate à confirmer

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

10h00-12h30

PROGRAMME

L'OREC présente la 12^{ème} édition des chiffres clés de l'énergie et du climat en Guadeloupe

















annharrya.noel@synergiles.org



REC









save the date

- 26/06: atelier compostage EIT
- 27/06 à 14h : AG réservée aux adhérents Synergîles
- Septembre : atelier BTP EIT
- Octobre : séminaire des Chiffres Clés de l'OREC
- 19/09 : 3° petit déjeuner H2
- Octobre: rencontres Eko Innovation 2024
- Octobre : 2° café thématique RBD
- Novembre : séminaire des Chiffres Clés de l'ORDEC
- 12/12 à 14h : AG réservée aux adhérents Synergîles 92









Enquête satisfaction café thématique RBD N°#01 dn 02/02/5054 Restitution d'études bâtıments

café thématique #1













remps d'échanges

collation

